COMMUNIQUÉ POST AGO du 14 MAI 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Boissons du Maroc s'est réunie le 14 mai 2025 à 10 h 00, à son siège social, sis à 38 boulevard Ain Ifrane, Sidi Moumen, Casablanca.

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises, telles qu'elles ont été publiées sur le site Web de la Société et dans le journal d'annonces légales « Finances News Hebdo » dans son édition digitale du 11 avril 2025.

Il est porté à l'attention des actionnaires que les états de synthèse sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31/12/2024, certifiés par les Commissaires aux comptes et publiés en date du 28 mars 2025, n'ont subi aucune modification.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de fixer le montant des dividendes à servir au titre de l'exercice à un dividende unitaire brut de **100 dirhams par action**. Il sera mis en paiement à partir du 18 juin 2025.

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Boissons du Maroc se présente comme suit et ce, conformément aux dispositions de l'article 136 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 78-12 et la loi 20-19.

Résolutions	Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés (1)	% du capital (2)	Voix "Contre"		Voix "Abstention"		Voix "Pour"		Résultat de l'adoption de la résolution
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1ère résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée
2ème résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée
3ème résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée
4ème résolution	325 340	11,50%	0	0%	0	0%	325 340	100%	Approuvée
5ème résolution	325 340	11,50%	0	0%	0	0%	325 340	100%	Approuvée
6ème résolution	325 340	11,50%	0	0%	0	0%	325 340	100%	Approuvée
7ème résolution	325 340	11,50%	0	0%	0	0%	325 340	100%	Approuvée
8ème résolution	325 341	11,50%	0	0%	0	0%	325 341	100%	Approuvée
9ème résolution	325 341	11,50%	0	0%	0	0%	325 341	100%	Approuvée
10ème résolution	325 341	11,50%	0	0%	0	0%	325 341	100%	Approuvée
11ème résolution	325 340	11,50%	0	0%	0	0%	325 340	100%	Approuvée
12ème résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée
13ème résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée
14ème résolution	2 286 145	80,79 %	0	0%	0	0%	2 286 145	100%	Approuvée

(1) : Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés (Une action correspond à une voix) après exclusion des actionnaires ne devant pas prendre part au vote en vertu des dispositions de la loi sur les sociétés anonymes.
(2) : La proportion du capital social représentée par ce vote.

SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC
Société Anonyme au capital de 282.965.300 Dirhams
Siège social : N°38, Boulevard Aïn Ifrane, Lot Alamia,
Sidi Moumen Casablanca – Maroc
www.boissons-maroc.com

Informations Financières & Relations Investisseurs
M. Philippe CORBIN
gbm.communicationfinanciere@castel-afrique.com